

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Lécuyer et Cie, 29 janvier 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à Lécuyer et Cie, 29 janvier 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 janvier 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Lécuyer et Cie](#)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur un versement à faire à la Compagnie du chemin de fer de Mézières à Tergnier.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Compagnie du chemin de fer de Mézières à Tergnier](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation1 p. (308v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
29 janvier 1887

806

Messieurs Lécuyer et C^{ie}
Banquiers à St Quentin,

Messieurs,

J'ai à vous faire un
versement dans la compa-
gnie du chemin de fer
de Mézières à Berguier.

Avant d'en déterminer
l'importance, je vous
serais obligé de me
dire quelle est la som-

me totale des verse-
ments faits entre vos
mains, pour le quart
exigé de ces souscrip-
tions ?

Aussitôt que j'aurai
votre réponse, je vous
adresserai mon verse-
ment.

Très agréé,
Messieurs, l'assurance
de mon entière consi-
dération.

Godard